

Réseau Capacitation Citoyenne

Réseau Capacitation Citoyenne

Ce livret est financé par :



Région Wallonne



Région Nord Pas-de-Calais



Interreg III



avec le soutien du FEDER

© «carpenteurs» - Periferia - 2005

Réseau Capacitation Citoyenne

Citoyens en action à Fleurus, Fontaine et Monignies

Citoyens en action pour une démocratie participative

Les Groupes d'Action Locale à Fleurus, Fontaine-l'Évêque et Momignies

Sommaire

Le réseau Capacitation Citoyenne	3
Les Groupes d'Action Locale	7
Cadre institutionnel	
Histoire des Groupes d'Action Locale (GAL)	8
Questions transversales	23
Des objectifs qui se façonnent	23
Démarche d'influence sur l'action publique	26
Une démarche qui s'invente	27
Des liens avec l'extérieur	33
Echelles d'action et de réflexion entre pressions locales et revendications globales	36
Animation coordonnée et groupes locaux	41

Le réseau Capacitation Citoyenne

Ce livret fait partie d'une série, d'une histoire. En 2000, un premier ensemble de treize livrets a été réalisé par des groupes de la Région Nord-Pas-de-Calais et de l'agglomération Grenobloise en France, et des groupes du Sénégal et du Brésil.

En 2004 et 2005, de nouveaux groupes ont participé à la démarche en Wallonie (Belgique), dans le Nord-Pas-de-Calais et l'Isère (France). Ils ont également réalisé douze nouveaux livrets retraçant leurs expériences singulières. Ces livrets rendent compte d'une réflexion commune portée sur leur propre action par les personnes impliquées dans un projet collectif. C'est une sorte d'auto-évaluation qui tente de mettre en valeur les capacités citoyennes mobilisées dans l'action qu'ils mènent.

Le mot "capacitation", néologisme emprunté à la fois aux Brésiliens et aux Sénégalais, a fait son chemin dans la terminologie du mouvement participatif depuis la parution des treize premiers livrets. Cousin du mot "formation", il place davantage l'individu et le groupe au centre de la démarche, comme acteur de sa propre transformation, dans un contexte et des processus collectifs. On a pu synthétiser en disant « **La capacitation citoyenne, c'est comprendre les raisons de sa situation et pouvoir mieux agir dessus avec d'autres citoyens** ».

Bien que chaque livret soit issu d'un dispositif différent et soit élaboré dans un contexte particulier, sa constitution suit en général le même cheminement. Un groupe est contacté et informé sur le réseau Capacitation Citoyenne. S'il est intéressé et qu'il accepte de réaliser un livret, il choisit et propose lui-même les personnes invitées à travailler. Trois à quatre réunions sont alors organisées. Après un premier temps de description de l'action effectuée par le groupe, on répond collectivement et contradictoirement à une série de questions ouvertes. Un ou deux animateurs du réseau Capacitation Citoyenne, extérieurs au groupe, ont pour mission d'animer ces réunions et de consigner par écrit ce qui s'y dit, puis, à la séance suivante, on relit l'intégralité des textes ensemble.

On prend alors le temps de modifier, préciser, amender la formulation. Le groupe choisit les illustrations qui ponctueront le livret. Il reçoit ensuite une cinquantaine de livrets qui lui permettent de s'en servir comme carte de visite, plaquette ou document de présentation et de réflexion.

Les autres livrets sont d'abord distribués aux groupes qui ont fait le même exercice et qui ainsi peuvent découvrir les autres expériences. Enfin, une diffusion à la demande est faite par les institutions qui financent l'action ou par les animateurs du réseau Capacitation Citoyenne.

Au-delà de l'échange de livrets entre les groupes, le réseau Capacitation Citoyenne organise des rencontres entre les personnes. Ces rencontres sont de trois ordres. Ce sont des rencontres thématiques qui rassemblent des groupes voulant travailler sur un sujet particulier. Ce sont des échanges entre deux groupes qui peuvent aller jusqu'à des séjours de quelques jours les uns chez les autres pour approfondir la compréhension d'un dispositif. Ce sont enfin des rencontres de tous les groupes, ensemble, qui développent alors des ateliers sur la capacitation citoyenne et décident des orientations du programme. Par ailleurs, le réseau favorise la formulation et la mise en œuvre d'actions communes.

Les Groupes d'Action Locale

Vingt-cinq expériences constituent à présent le réseau Capacitation Citoyenne. Lors des premières rencontres à Dunkerque, en septembre 2000, les participants avaient lancé l'idée d'un réseau et souhaité un prolongement de l'action. Les rencontres de Roubaix en mars 2005 ont confirmé l'intérêt d'échanger et de travailler sur une meilleure conscience de l'organisation sociale pour la transformer. Le réseau rassemble maintenant des collectifs de tous horizons: espace de formation ou association, économie solidaire ou espaces de concertation initiés par l'action publique, et d'autres formes d'action collective qui visent à agir sur les conditions de vie.

...

Cadre institutionnel



Histoire des Groupes d'Action Locale (GAL)

Des cahiers de revendications

2000, les élections communales belges approchent. Le Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC) lance ses forces dans les campagnes. Ni parti, ni syndicat, le MOC regroupe un ensemble "d'organisations constitutives" et en assure la coordination politique:

Des organisations "socio-éducatives":

- la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC): mouvement porteur d'un travail de sens, d'une réflexion sociale et politique au travers de l'animation des jeunes,
- les équipes populaires: mouvement d'éducation permanente dans les communes wallonnes et bruxelloises,
- Vie Féminine: mouvement visant à défendre l'égalité homme/femme en partant de rencontres entre femmes autour de différents sujets d'intérêt commun.

Des organisations "socio-économiques":

- la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC): regroupement national des régionales et des centrales syndicales devant fédérer les voix des travailleurs face au monde de l'entreprise,
- les Mutualités Chrétiennes: organisation qui vise à assurer à tous un accès à des soins et des services de qualité. Elle s'occupe de l'administration de l'assurance maladie obligatoire et organise un ensemble

d'initiatives d'éducation permanente en matière de santé qu'elle finance, entre autres, par l'assurance complémentaire,

- le Groupe ARCO: un holding coopératif avec une dimension sociale spécifique. Sa mission essentielle consiste dans la gestion et le suivi des intérêts économiques et financiers de ses coopérateurs tout en accordant, dans une perspective durable, une attention particulière à des préoccupations d'ordre social, éthique et écologique.



Le Centre d'Information et d'Education Populaire (CIEP) est le mouvement d'éducation permanente du MOC, un outil de formation en son sein. C'est cette organisation qui a lancé les Groupes d'Action Locale et les cahiers de revendications. Ce sont encore ses membres qui en assurent le suivi, tout en prodiguant un appui méthodologique.

La carte du Centre d'Information et d'Education Populaire (CIEP)



Lors des élections communales de 2000 en Belgique, le MOC, le CIEP en particulier, décide de rassembler tous les groupes locaux de ses organisations et de formuler un "cahier de revendications" à l'attention des pouvoirs locaux et des futurs élus. Il sera ultérieurement question d'ouvrir ces regroupements à tous les citoyens. Pour élaborer ces cahiers se créent des Groupes d'Action Locale (GAL).

Certains groupes, dont ceux de Momignies, Fleurus et Fontaine-l'Évêque, ont décidé de rebondir sur cette initiative pour pousser les autorités à agir dans les matières soulevées par les revendications. Ils se réunissent depuis, plus ou moins une fois par mois.



Fontaine-l'Évêque : d'une déclaration de démocratie à l'interpellation sur sa mise en pratique

Le questionnement de la démocratie participative

Le GAL de Fontaine-l'Évêque a planché sur la déclaration de principe des partis qui, à la veille des élections, mettaient l'accent avec emphase sur la participation citoyenne.

L'élection advenue, le Bourgmestre et l'échevin en charge de la participation lancèrent 14 Comités de Quartier dans la commune. À cette fin, ils éditèrent une charte des Comités de Quartier. L'apport de cette charte était ambigu.



D'une part, elle annonçait une volonté politique et la prise au sérieux de ce nouveau dispositif, c'est un pas par rapport à un idéal de démocratie participative. D'autre part, suivant l'appréciation du Groupe d'Action Locale toujours, ce texte imposait à chacun de ces Comités des contraintes organisationnelles peu réalistes tout en restreignant en filigrane leur action à l'organisation de fêtes et d'événements culturels.

Cependant, si les comités de quartier sont imparfaits, trop lourds à mettre en œuvre et limités aux matières culturelles, ils ont le mérite d'exister! Une fois mis en place, ils sont reconnus par la Commune qui leur donne droit d'audience en organisant une rencontre entre les comités de quartier et l'échevin responsable, deux fois par an.

Sans dénier l'intérêt des matières culturelles et festives, les membres du GAL attirent l'attention sur d'autres enjeux d'importance en matière de développement local, eux aussi à la portée d'une voix et d'une participation citoyenne.

Un des membres soulève l'espoir de voir le Groupe d'Action Locale se pencher sur la thématique des logements vacants et de la "multiplication des boîtes aux lettres", c'est-à-dire la location d'espaces abusivement petits à des personnes qui n'ont pas la possibilité de

s'adresser au marché locatif public (de toute façon saturé) ou au marché locatif privé, relativement hors de prix. Ils trouvent donc des logements peu chers mais d'une taille et d'une salubrité excessivement faibles. En poussant plus loin ces perspectives, ce thème pourrait incarner les autres champs d'action possibles des Comités de Quartier, tout le monde ne partageant pas encore cette vision de l'avenir.

D'une Contre Charte à un Forum

Dans l'optique d'améliorer le lancement des Comités, un premier pas consista à élaborer une "contre charte" qui puisse servir d'outil d'évaluation par la suite. Les membres du Groupe d'Action Locale menèrent alors une réflexion sur ce que pouvait représenter la démocratie participative pour ensuite entraîner les autorités communales à se forger un position plus nette à ce sujet.

Une certaine confiance des autorités permit au GAL de proposer l'élaboration d'un "Forum sur la participation citoyenne". Il permettrait de mettre en évidence les défaillances actuelles du fonctionnement, de l'évaluer, mais aussi d'établir une liste de propositions d'amélioration et d'offrir une base de comparaison et de référence pour les réflexions à venir. La nécessité de recourir à un opérateur externe pour l'évaluation des

Comités de Quartier fut l'une des perspectives qui émergea du forum.

Un Budget Participatif?

Dans la foulée de l'engouement alter-mondialiste pour Porto Alegre, le pouvoir communal lança l'idée d'un Budget Participatif à instaurer au sein de Fontaine-l'Évêque. Fort de son bagage de réflexion sur les Comités de Quartier, le GAL a décidé de suivre l'intention dans sa réalisation.

Forum de la Participation organisé à Fontaine-l'Évêque autour des Comités de Quartier. Il fut mis en oeuvre suite à l'insistance du Groupe d'Action Locale, afin de faciliter une auto-évaluation et de voir comment il était possible de faire avancer la démocratie dans la commune.



Un grand travail reste en effet à mener. Jusqu'ici, le projet est resté dans les cartons de la Commune, en attente de subsides. Mais, suivant le projet, les groupes de participation au budget seraient lancés sur d'autres bases que celles des Comités de Quartier, malgré les efforts considérables déjà réalisés dans ce domaine. Il est prévu de le mettre en œuvre au travers d'un plan par zone, suivant d'autres règles de fonctionnement que celui des comités. La logique voudrait que l'on réconcilie ces deux dynamiques afin de ne pas perdre les citoyens qui participent déjà en les distillant au sein d'instances différentes. Voici l'un des autres axes de travail du GAL de Fontaine-l'Évêque.



Momignies : des revendications féminines vers un travail sur les taxes communales

Momignies est une petite commune de Wallonie, à la frontière franco-belge. Le Groupe d'Action Locale a également décidé de travailler sur la notion de Démocratie Participative. Ces interrogations de départ furent largement alimentées par la réflexion sur la pauvreté menée par Vie Féminine lors de la Marche Mondiale des Femmes. Il faut savoir en effet que cette commune arbore de tristes records de pauvreté, les problèmes afférents étant particulièrement nombreux.

La Maison communale de Momignies, lieu de décision qu'essaie de dynamiser le Groupe d'Action Locale



Deux grands axes de travail se développent aujourd'hui: d'une part, le travail sur les taxes communales sur les déchets, d'autre part, la mise en œuvre effective de la participation citoyenne dans la conception des travaux de la ville.

Le doublement des taxes communales sur les déchets

En 2004, les autorités communales décident de faire passer la taxe déchets de deux fois 37,5 € à 125 €. Outre ce quasi doublement, elles obligent son demandeur en une seule modalité, contrairement aux deux modalités prévues pour la taxe antérieure.

Partant de là, le Groupe d'action locale décide d'initier un lobby. Il élabore d'abord une pétition qui parvient à rassembler les signatures de 569 ménages sur les 2240 de la commune.

Fort de cette mobilisation, le GAL écrit aux autorités communales en avançant les revendications suivantes:

- maintien du fractionnement dans le paiement,
- accompagnement social pour les personnes à faible revenu,
- débat global sur la gestion des déchets dans la commune.

Il semble alors que le Bourgmestre n'ait répondu qu'au travers du journal communal, arguant contre les critiques formulées dans la lettre, sans pour autant retranscrire la lettre elle-même. Il apparaît alors que les citoyens lambdas obtiennent une réponse à propos de revendications qu'ils ne connaissent pas. En termes de transparence et de démocratie, il semble qu'il y ait des solutions plus performantes.

Solliciter la concertation

Plusieurs travaux publics d'ampleur ont été entamés dans la Commune de Momignies, de la réfection de la rue principale jusqu'au projet de rénovation de la place communale. Si le Groupe d'action locale a obtenu une concertation à l'arraché, sa mise en œuvre laisse selon eux à désirer. Ils estiment que la Commune fait montre d'un certain manque de volonté.



Pour la réfection de la rue principale, les autorités informent le vendredi... d'une réunion se déroulant le lundi suivant, à 10h00. Il apparaît difficile pour les travailleurs d'avertir leur employeur de leur absence.

Pour la transformation de la place, la méthode n'en était pas moins douteuse, où ils exposèrent les plans uniquement pendant les congés, et sans prévoir d'espace de débat autour de suggestions diverses.

Ces différents mécanismes posent des questions sur lesquelles planche le GAL de Momignies en demandant aux autorités d'ouvrir la transformation de la commune à l'avis de ses habitants.

Fleurus : d'une réflexion sur la sécurité au blocage d'une route nationale

À Fleurus, le Groupe d'Action Locale s'est d'abord penché sur la problématique de l'insécurité qui semblait toucher l'ensemble des personnes présentes.

Rapidement, la question s'est étendue autour de la notion "ma sécurité est plurielle". Il n'y a pas de sécurité physique sans sécurité économique, sans sécurité alimentaire, sans sécurité environnementale.

Au fur et à mesure de l'avancement du groupe, une personne est arrivée, porteuse d'un problème de sécurité posé par une voie rapide aux abords d'une école. À trois reprises elle a lancé une pétition mais n'a obtenu aucune réponse de la part des autorités communales. Le GAL s'est alors saisi de la thématique dans l'espoir de la faire avancer.

Ses membres ont relancé une pétition en allant rencontrer les 200 riverains. Instrument de pression, la pétition sert aussi à établir une base de données et d'adresses mobilisables lors d'éventuels stades ultérieurs de l'action. Ils l'ont donc utilisée en invitant les signataires à se rassembler pour imaginer des manières de faire avancer le problème.



Questions transversales

Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'appel, demandant principalement : « *Qu'est-ce que vous allez faire ?* ». À cette question, le Groupe d'Action Locale répondit : « *Qu'est-ce que NOUS allons faire ?* » Ils ont ainsi pu interpeller le bourgmestre afin qu'il se prononce sur la question.

Étendant la mobilisation au-delà des riverains, ils ont également contacté les parents d'élèves afin qu'ils participent à la protection de leurs enfants. Ils ont mis en contact les parents des différentes écoles qui affrontaient le même problème un peu plus loin sur la route.

Fatigués par la passivité des autorités communales devant un problème pourtant à leur portée, les membres du Groupe d'Action Locale se sont décidés à bloquer et occuper la route dangereuse. Ils en profitèrent pour distribuer des tracts aux conducteurs afin qu'ils comprennent leurs enjeux. À travers ces actions, ils espèrent parvenir à infléchir la politique communale sur cette question.

Des objectifs qui se façonnent

Servir ensemble des enjeux de bien-être

Chaque organisation constitutive, Vie Féminine, Syndicat, Mutualité, EP, JOC, poursuit une finalité de services à la collectivité, de lutte et d'éducation populaire^(*) par rapport à un enjeu donné : les équilibres homme / femme, ou les équilibres patron / employé pour les uns, la santé pour les autres. L'enjeu est bien là : « *Le leitmotiv, c'est simplement le bien-être des concitoyens !* »

- (*) L'éducation populaire s'adresse à un public adulte. Partant des situations vécues, elle vise à mettre les gens ensemble pour qu'ils élaborent une analyse critique de leurs conditions et qu'ils puissent devenir des acteurs susceptibles de les transformer.

Mot d'accueil des responsables de la Mairie de Bobigny lors de l'arrivée de la délégation des Comités de Quartier de Fontaine-l'Évêque



Dès lors, « *on se met ensemble pour être plus forts. Ca nous permet de nous positionner comme représentants d'autres associations. Nous sommes des acteurs autres que ceux du pouvoir en place, mais nous sommes des acteurs quand même!* »

Apporter une réponse aux déficits démocratiques

Dans cette quête, l'un des objectifs des Groupes d'Action Locale s'exprime dans un effort destiné à combler, autant que faire se peut, le fossé creusé au niveau de la communication entre les citoyens et les élus, entre les habitants et leurs fonctionnaires en favorisant l'expression des citoyens sur les enjeux de la commune.

« *Les structures existantes ne permettent pas de saisir des enjeux et des formes de mobilisation plus diffus, chez les jeunes par exemple, ce qui nous oblige, nous, à être en mouvement perpétuel* ». Pour les GAL's, la proximité se travaille alors dans un effort permanent de rencontre et de mobilisation locales.

Obtenir l'implication des citoyens comme experts

Outre la facilitation d'un dialogue, les GAL's s'assignent un rôle de "conscientisation des populations", principalement concernant leur droit à être écoutées, mais aussi entendues par les autorités. Autre enjeu

donc: « *On essaie d'établir un contre-pouvoir, essayant d'être reconnus comme experts par d'autres experts, comme acteurs parmi d'autres acteurs* ». Il s'agit ici de reconnaître une certaine expertise de vie. Pour cela, un travail de crédibilité est parfois à fournir. C'est la voie empruntée par le groupe de Fontaine-l'Évêque qui, à travers un travail minutieux de recensement des logements inadéquats de la commune, initie le dialogue avec les pouvoirs publics sur une base informationnelle objective et de qualité. Leur but? Etre reconnu, parmi d'autres, comme des acteurs incontournables lorsqu'on en vient à parler de logement au niveau communal.

Le GAL de Fontaine-l'Évêque a commencé une compilation de photos illustrant les différents sites de multiplication des boîtes aux lettres. Cette illustration montre la prolifération de boîtes sur des logements sensés être familiaux.



Démarche d'influence sur l'action publique

Momignies, Fontaine-l'Évêque, Fleurus, de ces trois histoires singulières, des cheminements comparables semblent se dégager. Les enjeux, partant de revendications, passent ensuite par une réflexion collective et la préparation de propositions concrètes et enfin débouchent sur une interpellation des pouvoirs publics.

À Fontaine-l'Évêque, les autorités communales semblent être ouvertes à l'interpellation. Elles répondent du moins favorablement aux initiatives puisque le Forum sur la participation citoyenne a eu lieu.

À Momignies par contre, les élus semblent avoir d'emblée assimilé le GAL au parti de l'opposition politique. Sous ce prétexte, ils ont fermé la porte à tout dialogue et condamné la participation comme si elle n'avait qu'une source partisane et ne pouvait avoir émané de citoyens qui s'organisent.

Pourtant, si certains des membres des Groupes d'Action Locale sont bien attachés à l'un ou l'autre parti, les GAL's, comme entités, restent indéfinis. Du côté de Fleurus, le dialogue n'a pas davantage pu prendre place. Pour résumer la bonne volonté des pouvoirs élus, une participante exprimera : **« Les autorités communales ne nous prennent pas comme des interpellants ! Ils nous prennent comme des "contres". Il y a tellement de manques dans notre commune que les autorités préfèrent faire l'autruche en nous traitant de folles lorsque l'on remue cette situation économique et sociale difficile ».**

Une démarche qui s'invente

Moment I : voir, juger, agir au sein des organisations constitutives

Dans un premier temps, les Groupes d'Action Locale adoptent le célèbre adage de l'éducation permanente : Voir, juger puis agir. Il s'agit d'abord de constater un problème, un manque ou une défaillance dans l'environnement direct des populations. Il s'agit ensuite de se forger un avis appuyé sur la question. Enfin, il faut bouger pour faire bouger, il faut agir pour interférer dans la gestion politique du problème, pour faire valoir le point de vue de citoyens critiques jusqu'à la résolution partielle ou totale.

Au cours de ce processus, les Groupes d'Action Locale se considèrent dans l'action comme des porte-parole des organisations de terrain, Vie Féminine, la locale syndicale, les équipes populaires... Ils ne sont pas encore porteurs d'une revendication au nom de la collectivité locale, comme un comité de quartier pourrait l'être d'emblée.

Moment 2: passer des associations à la collectivité dans son ensemble

Quand la commune rechigne

À Momignies et à Fleurus, le pouvoir communal n'a pas montré d'ouverture par rapport aux diagnostics et aux revendications que les GAL's ont posés en tant que représentants des organisations constitutives. Une deuxième étape fut donc, dans un cas comme dans l'autre, de passer du statut de représentants des organisations constitutives du MOC à une légitimité comme porte-voix de la population.

La pétition est l'un des moyens privilégiés pour opérer cette transformation. Elle permet de montrer que le problème n'est pas lié à un groupe, un parti ou à une seule association, mais est bien le reflet d'une résistance populaire devant un problème précis, à un moment donné.

Il faut donc chercher à élargir la base qui porte la revendication. À Momignies, la pétition fut employée dans le cadre de la gestion des déchets ; à Fleurus par contre, c'est pour la sécurité de la route nationale qu'ils y ont eu recours. Dans ce cas, ils allèrent jusqu'à créer un comité de parents et un comité de riverains, puis à mettre les différents comités de parents en relation

afin d'élargir la base porteuse des revendications de départ.

« On soulève le débat et la population s'en saisit. Mais lorsque l'on parle d'action politique, les gens ne suivent pas. Comme s'ils avaient peur, ou peu l'habitude en tout cas. À proprement parler, on n'est pas un pouvoir. Nous sommes seulement des associations qui se mettent ensemble pour se faire mieux entendre et reconnaître. Mais au final, on nous assimile à un pouvoir et on nous rejette alors ».

Lorsque la commune rechigne, la mobilisation peut amener les élus sur le terrain. Ici, le bourgmestre découvre les dangers de la route nationale avec le Groupe d'Action Locale de Fleurus



Quand la commune s'ouvre

L'élargissement de la base des GAL's n'est pas aussi déterminant lorsque le pouvoir communal fait preuve d'une relative ouverture, lorsqu'il considère le Groupe d'Action Locale comme un interlocuteur légitime sans l'obliger à augmenter sa représentativité.

C'est le cas – jusqu'à présent – à Fontaine-l'Évêque où le bourgmestre semble d'emblée avoir prêté une oreille attentive aux inquiétudes du Groupe d'Action Locale quant à la formation des Comités de Quartier.

Grâce à l'action du Groupe d'Action Locale et à l'ouverture de la Commune à ses interpellations, une délégation de Fontaine-l'Évêque se rend à Bobigny pour découvrir leur manière de mettre en œuvre une démocratie participative



« C'est preuve de son intelligence, car cela ne nous pousse pas à la confrontation » dira-t-on. Reste à voir si, sur ces bonnes prémisses, les concrétisations suivront..

Dans ce cas, le GAL passe directement par les élus et constitue alors un "aiguillon du pouvoir communal", pouvant le chatouiller afin qu'il puisse se décentrer et offrir l'occasion aux citoyens de participer aux décisions. Cet aspect est important pour qu'un Groupe d'Action Locale donne des suites aux implications pratiques du dialogue qu'il suscite. Ce dialogue, dès lors qu'il est établi, se conserve et se ménage. Des aspects stratégiques s'insèrent: une fois que le bourgmestre prête l'oreille, on peut perdre beaucoup à ruer dans les brancards!



Finalement, une telle collaboration porte ses fruits. Ainsi, le forum dont nous avons parlé et encore un voyage à Bobigny, organisé par le Groupe d'Action Locale, a été rendu possible par la commune et l'autocar qu'elle affréta. Les différents membres des comités de quartier qui le souhaitaient ont donc pu aller visiter cette municipalité française pionnière en matière de participation citoyenne, avec une structure de comité de quartier déjà bien rodée.



Des revendications localisées

Chaque organisation constitutive du Mouvement Ouvrier Chrétien est fédérée au niveau national, voire européen et international. Les différents participants des Groupes d'Action Locale entretiennent dès lors des liens avec d'autres territoires, d'autres enjeux et d'autres pratiques au travers des objectifs des organisations dont ils sont membres (action syndicale, organisation de la santé, éducation permanente, thématique du genre...)

En tant que Groupe d'Action Locale, les participants entretiennent principalement des liens avec leur conseil communal respectif. Ils n'entrent pas dans des réseaux de type lobby. Pour la démocratie locale, par exemple, ces derniers paraissent assez éloignés de leurs préoccupations, plutôt axées sur les urgences locales.

Les liens avec ces dynamiques se font surtout au travers des animateurs du CIEP. Le caractère reculé de certaines communes, une mobilité limitée (« *Parfois les gens se disent et toi aussi tu te dis: Bruxelles, c'est loin* »), peu d'accès aux nouvelles technologies de la communication, sont autant d'éléments qui compliquent l'accès à ces différents réseaux.

Le MOC, un réseau qui se reconstruit à partir de sa base

Par ailleurs, *« Ça fait peu de temps qu'on annonce que l'on travaille en MOC, c'est récent. Il faut encore que le bébé grandisse »*. La démarche des Groupes d'Action Locale est, en effet, la première opportunité pour les organisations constitutives de se coordonner sur un territoire localisé pour faire avancer des thématiques propres à ce territoire. Auparavant, l'action en tant que MOC prenait davantage de corps aux niveaux régional et national pour influencer comme un lobby sur les politiques. Cette initiative doit donc continuer à évoluer, à se rôder pour devenir plus percutante et efficace.

Les différents Groupes d'Action Locale sont totalement indépendants les uns des autres. Les séances proposées dans le cadre de Capacitation Citoyenne constituent l'une des premières opportunités pour échanger avec d'autres.

Par rapport aux citoyens à l'extérieur des associations

Mais au-delà de la logique de réseau, subsiste une question pour les différents groupes : quelle ouverture pratiquer par rapport aux citoyens de nos localités ?

En effet, *« si l'information circule bien sûr au sein des équipes, elle n'atteint pas encore le grand public à proprement parler »*. *« Tous ceux des organisations sont déjà conscientisés. Il faut sortir de là. Il faut montrer l'accès à la vie publique et à la prise de décision »*. Dès lors, *« l'un des buts, c'est que les Groupes d'Action Locale s'ouvrent au plus de personnes possibles »*. À l'heure actuelle, peu de personnes indépendantes du MOC s'inscrivent dans les Groupes d'Action Locale.

Pour certains, cette possibilité constitue un véritable enjeu à l'heure actuelle. D'autres pensent que le cadre du MOC est suffisant. Il semble cependant que l'on s'oriente vers cette possibilité. À Momignies, l'un des principaux défis est de parvenir à "étoffer le groupe" en sensibilisant une population jusqu'ici peu avancée sur ces questions. *« Signer une pétition, pour eux, c'est déjà une bonne chose. Mais aller au-delà, s'engager, ça, c'est une autre histoire »*. À Fontaine-l'Évêque, ces questions de mobilisation et d'ouverture apparaissent moins centrales. Concentrés en petit groupe sur un travail bien précis, les membres du GAL ressentent moins l'urgence de ces questions.

Echelles d'action et de réflexion

entre pressions locales et revendications globales

Un ancrage local qui pose des limites

Parfois, on ressent une certaine différence de point de vue entre les perspectives portées par les animateurs du CIEP et les possibilités ressenties par les organisations sur le terrain. En effet, les représentants sont plus mobiles, ils ont moins d'intérêts en jeu sur un territoire où ils n'habitent pas. Lorsqu'un animateur propose de «**séquestrer le bourgmestre**» (exemple ironique) et que le mari d'un membre du Groupe d'Action Locale travaille à la commune, les divergences éventuelles sont patentées.

Dans un petit village comme Momignies, où les deux principaux créneaux d'emploi sont le secteur public et l'entreprise "Nouvelles Verreries de Momignies", il arrive facilement qu'un proche de l'un des membres du GAL soit lié à l'une ou l'autre de ces institutions. Il freine dès lors des prises de positions qui les critiqueraient trop ouvertement. Cet exemple illustre bien ce qu'implique une action ancrée dans un contexte local, à savoir la prise en compte des réalités multiples propre à un territoire. Tout n'est pas toujours comparable. «**Momignies, ce n'est pas Fleurus**». En ce sens, «**il s'agit de bien regarder la situation à laquelle on a à faire avant de vouloir à tout prix casser la baraque!**». Il faut rechercher la bonne stratégie d'action.

Des portes d'entrée différentes

Pour les membres des Groupes d'Action Locale, la démarche consiste d'abord à se coltiner des problématiques locales qui n'avancent pas d'elles-mêmes sur le plan politique. Elles revêtent un intérêt direct pour les membres des groupes d'action et, par suite, elles peuvent s'avérer mobilisatrices pour la population. Pour que ces enjeux soient effectivement portés par les acteurs concernés, il s'agit pour les GAL's de les élargir en les construisant sur un plan plus général.

En miroir, le CIEP part directement des plans régionaux et nationaux pour trouver des applications et un ancrage dans les territoires moins élargis.



Ces deux démarches apparaissent toutes deux nécessaires et s'envisagent comme complémentaires. Toute la difficulté consiste à les faire se rencontrer, un exercice exigeant des efforts de part et d'autre.

Structurer des débats globaux en rendant comparables des situations locales

Deux motifs au moins guident le CIEP dans la mise en œuvre et le soutien aux Groupes d'Action Locale. Un objectif à long terme consiste à structurer une société civile capable d'agir pour transformer son environnement de façon mieux adaptée aux besoins d'un plus grand nombre. Pour arriver à ce résultat, il s'agit de s'ancrer dans le territoire pour que *« des petites fractures deviennent des débats globaux »*.

Un objectif direct consiste à proposer une formulation des revendications locales des groupes en termes plus généraux, constatant que ce type d'argument est plus porteur sur le plan politique. À Momignies, l'action du CIEP consiste, par exemple, à cheminer avec les membres du GAL, de revendications en termes de diminution de taxe communale vers des propositions de répartition plus équitable des coûts. Concrètement, cela peut se faire en instaurant une aide au paiement

pour les plus bas revenus et une gestion concertée des déchets, enjeu environnemental s'il en est.

Au niveau local, le travail d'appui consiste alors à *« organiser l'expression des gens pour qu'elle interpelle directement les élus. Si les revendications sont portées par les gens eux-mêmes, elles sont plus difficiles à remettre en cause que si un intellectuel avance que d'autres ont besoin de quelque chose »*.

Sur le plan régional, un des enjeux est de rendre comparables des situations proches, afin qu'une réflexion commune soit possible. Les problèmes de logement rencontrés et étudiés à Fontaine-l'Évêque ne sont pas sans évoquer certaines réalités aux gens de Momignies pour lesquels cette question est particulièrement préoccupante également. C'est alors le "job" de l'animateur que de rendre comparables et discutables ces questions, pour que naissent des enjeux de luttes communes. Si les animateurs insistent sur le fait qu'ils ne sont pas, à proprement parler, des représentants des GAL's, les membres ne manquent cependant pas de rappeler que *« c'est quand même sur eux qu'on compte pour aller plus haut »*.

Des changements d'échelle dans les idées

On retrouve à Fleurus un exemple particulier de décloisonnement de la réflexion. En passant du problème de l'insécurité physique à la problématique de la sécurité dans ses formes multiples (sous ses dimensions autant physiques, qu'environnementales, économiques, etc.), l'animation propose un changement d'échelle qui n'agit pas ici au niveau du territoire, mais au niveau du concept discuté en lui-même. Discuter des différentes facettes de la sécurité permet de rassembler davantage de monde autour de la table tout en conscientisant ces publics sur le fait qu'en matière de sécurité, **« tout est lié »**.

Un des animateurs exprimera ainsi que son rôle: **« c'est de prendre les choses dans leur ensemble. Si on ne dépasse pas le local, il est difficile de mettre en lumière les rapports sociaux »**.

Une animation à l'écoute

L'animation des réunions est principalement prise en charge par les permanents du CIEP, qui s'assignent d'ailleurs ce rôle plutôt que s'envisager comme des conseillers. Ils prennent le temps d'écouter les situations problématiques et les revendications exprimées par les personnes présentes et suggèrent alors des pistes d'action et de réflexion. Ils assument parfois un rôle de conseil et de coordination, mais essaient de le faire reposer sur les groupes eux-mêmes.

Les membres du Groupe d'Action Locale ont réussi à obtenir une rencontre entre riverains, parents d'élèves et bourgmestre pour discuter des enjeux de sécurité qu'ils avaient soulevés



La démocratie a ses lenteurs

Si le respect mutuel marque la relation entre animateurs et participants, ceux-ci éprouvent parfois des difficultés à évoluer sur une même ligne d'action et à faire correspondre leurs rythmes de cheminement. Un participant dira ainsi : « **Les animateurs nous poussent à faire et à bouger. Nous, on a davantage de frein** ». Les animateurs sont donc des éléments dynamisants évidents et reconnus comme tels. Pour leur part, les animateurs diront : « **Les démarches sont très lentes. Mais c'est le prix à payer pour que les gens soient partie prenante des actions et des décisions** ».

Ainsi, par exemple, la procédure pour l'envoi d'un courrier suit le chemin suivant, long mais nécessaire à une action démocratique concertée :

- une première réunion vise à définir le contenu de l'envoi,
- les animateurs essaient de trouver et de suggérer au groupe une formulation de la présentation de leurs intentions, de leurs questions ou de leurs demandes,
- la réunion suivante, la lettre est discutée,
- l'envoi peut alors être effectué.

Une action bénévole parfois surchargée

Tout engagement bénévole a ses limites. Les participants sont déjà tous impliqués dans d'autres organisations constitutives (syndicat, mutualité, équipes populaires...) et ont, par conséquent, beaucoup d'obligations associatives indépendamment des Groupes d'Action Locale. Il s'agit souvent pour eux de faire des choix difficiles, « **malgré la conviction du bien fondé de l'action en réseau telle qu'elle est menée** ».

Cette difficulté semble souligner d'autant plus l'importance d'un "dynamiseur", du fait d'avoir quelqu'un qui vienne de l'extérieur pour mettre en lumière ce qui avance et l'intérêt de la mobilisation. Si, parfois, les animateurs adoptant ce rôle peuvent en venir à douter et à s'interroger sur leurs responsabilités propres, sur le décalage et les frustrations pouvant être introduits par leurs appels à la mobilisation, ils se voient finalement confortés par les membres eux-même. « **On prend des forces ensemble, mais enfin, heureusement que l'animateur tourne et relance le moteur** ». « **S'il est possible que certains se découragent à travers l'engagement dans un groupe que tu animes, il est tout aussi probable par ailleurs que d'autres s'y découvrent un engagement citoyen insoupçonné** ».

Des questions en suspens

Si les animateurs parviennent à tenir tout à la fois le rôle d'une présence suscitant l'action et la réflexion et un rôle effacé derrière les nécessités ressenties par les organisations sur le terrain, c'est sans doute grâce aux questions qu'ils gardent à l'esprit.

« J'ai été très interpellé lorsque j'ai amené des militants dans une réunion publique et qu'ils en sont partis plus dégoûtés qu'en entrant. Est-ce que les choses se passeront vraiment mieux lorsque l'on créera des groupes d'interaction entre citoyens et politique? Est-ce que notre travail mène vraiment vers plus d'égalité, vers un changement social? »

Ce à quoi certains répondent, *« nous sommes dans une bonne voie et une bonne méthode ; le problème est du côté de l'institution qui n'est pas démocratique. Il faut toujours être dérangeant »*.

Et un animateur de dire : *« Lorsque j'entends quelqu'un dire, "On voit la ville d'une autre manière", quand j'entends ça, j'ai gagné! »*

...



**Ont participé aux rencontres des 13 avril,
4 mai, 6 et 28 juin qui ont permis la production
de ce livret :**

Anna KYRKOPOULOS, Benoît FLANDRE, Camille DEGROOTE,
Christiane PAUporté, Daniel HARMEGNIES, Emmanuel CORRIAT,
José VERMANDERE, Loïc GÉRONNEZ, Marie PIRET, Marie-josé
DUSSENNE, Mathieu BERGER, Monique LUST-AMANT, Paulette
DEFLORENNE, Philippe DURIZ, Renée CABY-LAUDELOUT, Rudy
PÈRES.

Rédaction du livret :

Loïc GÉRONNEZ, Mathieu BERGER

Crédit image :

Caricatures : SERDU (Serge DUHAYON), illustrateur-
cartooniste, B7820 Hollain, Tél. +33/0 69 34 45 26,
Fax +33/0 69 34 59 26

Photos : CIEP, Groupes d'Action Locale de Fleurus, Fontaine-
l'Évêque et Momignies.

Contacts: Groupe d'Action Locale de Fleurus

Philippe DURIZ
Rue de Fleurjoux,31
B3220 FLEURUS
+33/0 71 23 00 13

Groupe d'Action Locale de Momignies

Camille DEGROOTE
Rue Nordron, 14
B6590 MOMIGNIES
+33/0 60 51 10 14

Groupe d'Action Locale de Fontaine-l'Évêque

Daniel HARMEGNIES
Rue E. Marcq, 22
B6142 LEERNES
+33/0 71 52 62 88

Le CIEP

Boulevard Tirou, 167
B6000 CHARLEROI
+33/0 71 31 22 56

L'animation du réseau Capacitation Citoyenne :

Capacitation Citoyenne

www.capacitation-citoyenne.org

arpenteurs

contact@arpenteurs.fr

Tél. : +33(0)4 76 53 19 29

Fax : +33(0)4 76 53 16 78

www.arpenteurs.fr

9, place des Ecrins

38600 Fontaine

France

Periferia

periferia@skynet.be

Tél./Fax : +32(0)2 544 07 93

www.periferia.be

18, rue de Londres

B-1050 Bruxelles

Belgique

Conception graphique et réalisation: ©«arpenteurs»2005
Toute reproduction autorisée sous réserve de citer la source.